

1

Musée de France.

Manuscript.

Manuscript 3

Note sur le Portus Itius

par

le général Crauly.



Commentaires

A - Portus Lemus

1^o Conditions géographiques.

2 - César, prêt à passer pour la première fois
de Gaule en Bretagne, choisit la côte de Morin
provaque c'est de là que le trajet était le plus
court (Brevisimus in Britanniam trajetum. IV.21)

Par Brevisimus nous devons entendre la traversée
la plus courte géométriquement; ~~ce~~ nous regardons
comme erronée l'opinion qui rapporte cette expression
au temps plutôt qu'à l'espace; comme si, dans
cette question, le point initial du plus court trajet
pouvait être différent de celui qui est le plus rapproché
de la côte opposée. En effet, s'il y avait un port au cap
Grines, ce serait certainement le point de départ le plus
avantageux, sous le rapport des vents et du courant
de mer, comme il l'est sous le rapport de la distance:
aucun marin ne soutiendrait le contraire. Nous en dirons
autant des ports adjacents à ce cap relativement à
ceux qui en sont plus éloignés, avec cette différence
qu'on peut aller très-loin sur la côte inférieure sans
rencontrer de conditions de vent très-différentes, tandis
que, sur la côte supérieure c-à-dire vers le ^{Nord}Est, la
ligne de traversée arrive bientôt à prendre la direction
du Nord-Ouest, qui est celle des vents régnants, entente
que, pour aller de Calais, par exemple, à Douvres,
la navigation à la voile est bien plus empêchée que
si l'on partait de tout autre port à l'Ouest.
Nous admettons, en conséquence, que pour